



COMPTE RENDU

COMITE TECHNIQUE DE RESEAU DRH-MD (CTR DRH-MD) du 16 octobre 2018

UNSA Défense était représentée par Chantal RAMPAUD Titulaire et Catherine ASTIER suppléante

ORDRE DU JOUR

- 1- Réorganisation de l'action sociale,
- 2- Ressources Humaines,
- 3- Mission coordination de la tutelle de l'administratrice générale Line Bonmartel-Coulome,
- 4- Mission « Mixité » du contre-amiral Anne de Mazieux,
- 5- Questions diverses.

1 - ACTION SOCIALE :

M. Clady sous-directeur de l'action sociale a présenté les changements dans l'organisation de l'action sociale : rattachement des AS gendarmerie et des AS des hôpitaux au profit des malades au CTAS (centre territorial d'action sociale).

Cette réorganisation voit 14 postes de conseillers techniques d'encadrement supprimés. Les effectifs seront réemployés comme suit :

- 5 postes d'AS, Mailly Toulon et 3 dans les SMV,
- 7 postes de cat C pour renforcer les cellules prestation des CTAS,
- 1 poste de cat C comme secrétaire aux Antilles ... entre autres.

L'UNSA s'est assurée que les agents restructurés seront indemnisés par le PAR. Les mutations des agents n'interviendront qu'après la publication de la DM2019.

Vote « POUR » du projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 déc 2016 d'organisation de l'action sociale au MINARM et du projet d'instruction relatives aux CTAS.

2 - RESSOURCES HUMAINES

- Recrutements : fin octobre, 189 recrutements effectués (vacataires, concours et L4139-...) ces chiffres ne comprennent pas les mobilités et les détachements.

Le recrutement des vacataires est principalement pour renforcer les CMG avec la mise en place d'Alliance NG.

D'où une réflexion sur le transfert de certaines charges de travail des CMG sur les SAP et RH de proximité. Séminaire de réflexion le 18 décembre.

- La requalification des poste de C en B : en pourparlers au guichet unique, entrera dans un parcours professionnel et ne sera mis en place que fin 2019 début 2020 au mieux.

- CIA : il est annoncé qu'il n'y aurait pas de versement au 2ème semestre 2018.

L'UNSA s'étonne de ce propos, alors que le service en charge de ce dossier à la DRH-MD, n'a encore communiqué aucune information.

- Formation : les chiffres ne peuvent satisfaire car ils ne sont que pour la portion centrale. Le BRH accompagnera les managers avant la fin de l'année pour remplir correctement le volet formation. Cette année il n'y a pas eu de demande sur les CPF (comptes personnels de formations) Un effort de la RH de proximité est demandé pour relayer les problèmes rencontrés.

- Election : 17 sections de vote implantées en métropole qui ont été facilement armées par les bénévoles.

Les Organisations Syndicales ont demandé de faciliter le vote aux agents en ne mettant aucune réunion et aucune activité de cohésion ce jour-là.

3 - MISSION COORDINATION DE LA TUTELLE

Mutation depuis le 1^{er} septembre 2018 de l'administratrice générale Line Bonmartel-Coulome comme chargée de mission. Elle travaille en collaboration avec l'ensemble des services de la DRH-MD. Elle devra proposer des axes d'améliorations.

Le MINARM exerce la tutelle directe de 20 établissements publics et désire disposer d'une bonne visibilité sur les modalités de gestion.

4 - MISSION MIXITE

Le contre-amiral Anne de Mazieux a rejoint la DRH-MD le 3 octobre 2018. Elle devra présenter au ministre un plan mixité dès le printemps 2019. Elle a également une mission de labélisation « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et enfin elle veillera au respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes au sein du ministère.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- La campagne des questionnaires RPS lancée du 18 juin au 18 juillet est en cours de synthèse et n'a pu être présentée au CTR comme prévu dans le courrier joint au questionnaire.

- Le concours de SA en 2019 a eu avec difficulté l'accord interministériel et l'arrêté doit être publié début 2019.

- L'UNSA Défense était intervenue auprès du nouveau DRH et avait évoqué le sujet des frais de déplacement des AS et notamment la demande d'OM permanents. Il est annoncé qu'une étude a été demandée à l'action sociale. L'UNSA Défense y voit un bon présage.



Conclusion :

Pour l'UNSA défense, toutes les problématiques soulevées ont été prises en compte par le DRH qui s'est fait un point d'honneur à répondre à toutes interrogations. Il désire un dialogue social franc et direct. Même s'il est bienveillant à la condition du personnel. Les RPS sont toujours présents et encore plus d'actualité avec les grands projets à venir.

Vous avez des questions, merci de les transmettre à :

Chantal RAMPAUD
chantal.rampaud@intradef.gouv.fr

Véronique BERTIN
veronique.bertin@intradef.gouv.fr

Catherine ASTIER
catherine.astier@intradef.gouv.fr

